
**Protocole d'envoi au Département d'Hématologie biologique du CHU
de MONTPELLIER via le PEB pour demande extérieure
d'examen des caractéristiques génétiques
d'un individu**

→ Au cours d'une consultation médicale individuelle, le patient est informé de l'intérêt et des éventuelles conséquences de l'analyse qui lui est proposée (*Conformément à la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique, modifiée par la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011, fixant les conditions de prescription et de réalisation des examens des caractéristiques génétique d'une personne ; Arrêté du 27 mai 2013 définissant les règles de bonnes pratiques applicables à l'examen des caractéristiques génétiques d'une personne à des fins médicales ; Décret no 2013-527 du 20 juin 2013 relatif aux conditions de mise en œuvre de l'information de la parentèle dans le cadre d'un examen des caractéristiques génétiques à finalité médicale*).

Après qu'il ait signé le consentement éclairé, les prélèvements suivants peuvent nous être adressés :

- 2 tubes EDTA prélevés stérilement pour l'extraction d'ADN ou l'ADN extrait directement (ces tubes peuvent voyager à température ambiante dans un délai de 48 heures)

→ Ces prélèvements sont à adresser au :

Plateforme d'échange des échantillons biologiques (PEB) - CHU de Montpellier

Hôpital Lapeyronie

*A l'attention du Dr Séverine CUNAT ou Dr Muriel GIANZILY-BLAIZOT ou Pr Patricia AGUILAR-MARTINEZ -
Département d'Hématologie biologique*

371, av. du Doyen Gaston Giraud – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

→ Ils doivent OBLIGATOIREMENT être accompagnés :

- 1/ de l'original de l'attestation de consultation, signée par le médecin (conformément à la loi, cf formulaires)
- 2/ d'une copie du consentement éclairé, signé par le patient (cf formulaires)
- 2/ des renseignements cliniques (cf fiche de renseignement clinico-biologique)
- 3/ de la prescription médicale

Si possible, merci de nous prévenir par mail ou téléphone le jour de l'envoi du colis afin que nous puissions le réceptionner au mieux.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au :

tel.1 : 04 67 33 70 31 ou **tel.2** : 04 67 33 70 43 - **fax** : 04 67 33 70 36

mail : s-cunat@chu-montpellier.fr ou m-giansily@chu-montpellier.fr ou p-martinez@chu-montpellier.fr